

chez nous au lieu de se croire chez eux."

Si, au lieu de se croire chez lui, L'ANGE VAIN comprenait que le maire de Québec est chez nous citoyens de Québec, il remplirait mieux son devoir. Mais cet homme qui se targue de son effronterie, qui se contemple, qui s'admire; qui ne croit qu'au dieu de l'intrigue, ne saura jamais ce que c'est que de respecter l'opinion publique. Pour lui le public n'existe point. Aussi voyez avec quel insolent mépris il se pose devant les Conseillers! Ne dirait-on pas Louis XIV une cravache à la main et lançant ces mots à son Parlement: "L'État c'est moi!" L'ANGE VAIN semble dire: "Le Conseil-le-Ville, c'est moi!"

Bien qu'il aurait le désir de révoquer un second édit de Nantes, Langevin n'est pas encore, il s'en faut de beaucoup, l'ombre de celui qui, pour emblème, prenait le soleil! Et pourtant à l'entendre ne dirait-on pas que le vice-roi futur du Canada sera Hector-le-grand! *Proh pudor!* Avant d'élire un roi, les Français Pélotaient sur un pavois au milieu de toute l'armée qui saluait, par ses acclamations, son nouveau maître. Si L'ANGE VAIN était tenu d'être proclamé maire de la même manière, nous serions curieux de voir l'ovation que lui feraient les citoyens de Québec.

Si les acclamations répondaient aux travaux de l'individu; il n'y aurait pas assez de sillots pour fêter son *joyeux événement*.

Badinage à part; n'est-ce pas une infamie que de voir cet intrigant vouloir prendre sur les fonds municipaux, quatre mille piastres non pas pour aller chercher des capitaux mais pour se promener en Europe, aux dépens des citoyens et malgré eux!

Il est de la dernière urgence que les citoyens prennent les moyens les plus énergiques pour arrêter ce pillage des deniers publics. Nous espérons que l'assemblée qui va être convoquée immédiatement aura de bons résultats.

### THÉÂTRE.

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit contre le théâtre; et cependant, si parfois on pu en fermer les portes, on n'a jamais réussi à en détruire le culte. Comme tous les autres, les acteurs Canadiens qui sous le titre modeste d'amateurs ont bien voulu s'imposer des sacrifices ont subi pendant longtemps la tyrannie des esprits obtus; mais, aujourd'hui, grâce au libéralisme qui s'infiltré de plus en plus dans les masses, les amateurs ne sont presque plus inquiétés du côté du saint parti! Il faut dire, aussi, que pour racheter le crime énorme de paraître en scène, ils ont donné, souvent, pour le soulagement des pauvres les produits de la soirée! Quant c'est pour faire l'aumône on peut aller au théâtre sans pécher.

Ainsi donc l'excommunication du *Courrier du Canada* n'est pas à craindre. Nous pouvons aller au théâtre, puisqu'en y allant, nous pratiquerons à la lettre, l'une

des trois vertus théologales que le chevalier Taché pratique si mal.

Mais parlons sérieusement.

Mardi, 4 janvier 1859, les *Jeunes Amateurs Canadiens* auront l'honneur de représenter à la "Salle Musicale" les pièces suivantes: "Vildac, ou le père vengé par son fils," comédie en trois actes; "Le Savatier et le financier," vaudeville en un acte.

"Le drapeau de Carillon" sera chanté par un amateur, et à la fin de la seconde pièce un autre amateur chantera la chanson connue "J'ai de payer pour mon chien."

Il nous suffira, pour induire nos lecteurs à patroniser *Les Jeunes Amateurs Canadiens* de dire que ce sont eux qui ont si brillamment débüté, il y a quelque temps, à la *Salle Massé*. Une personne qui a eu l'avantage d'assister à leurs répétitions, nous a dit que leur talent d'acteur s'était encore considérablement accru.

Ce n'est pas peu dire.

Nous ne pouvons admettre la correspondance signée *Critique*. Chacun est libre de lecturer sur les comètes; et si *Critique* trouve dans la manière de lecturer du révérend M. Bolduc une ressemblance avec le docteur Painchaud il peut le dire d'une manière plus polie et surtout plus morale qu'il ne l'a fait dans la correspondance qu'il nous a adressée. Il ne faut point que nos correspondants prenant pour de la licence la liberté que nous leur accordons de publier leurs écrits. Qu'ils tiennent de se rappeler que ceux qui, non faisant parvenir des correspondances, attaquent la vie privée des citoyens à quelque parti qu'ils appartiennent, nous insultent nous-même. Ridiculisons ou frappons les hommes publics quand ils le méritent, mais respectons les dans leur vie privée.

La correspondance sur le même sujet que nous publions aujourd'hui, mais dont nous faisons la responsabilité à l'auteur et au moins le mérite de n'attaquer que le lecteur et non le prêtre. Sans cela, elle aurait eu le même sort que l'autre: l'oubli et le mépris.

### OU, DONC EST LA POLICE?

Dernièrement un respectable citoyen nommé Antoine Moisan a été assailli de la manière la plus brutale par des forcénés qui lui ont donné deux coups de couteau, force coups de bâtons et l'ont laissé presque mort. Et cela pour le voler! Ce crime est arrivé vers neuf heures du soir dans la rue Saint-Vallier près de la rue Anne! De pareilles scènes se renouvellent trop souvent dans le même endroit qu dans l'escalier de la Côte d'Abraham, pour qu'on ne puisse point accuser la police de lâcheté ou d'incapacité. Tant qu'il faut cabaler pour L'ANGE VAIN, les hommes de police sont plus que le valet du diable, mais s'il s'agit de défendre la vie d'un citoyen on n'en voit pas un

soul, ou plutôt, ils arrivent toujours quand tout est fini. Assurément qu'à leur mort l'paille deviendra chère, car si l'on empaill les bêtes curieuses, la police est, dans son genre une véritable curiosité.

— Dernièrement un ouvrier qui a perdu sa place au Palais pour avoir voté pour Joseph s'en fut se plaindre au maire.

— Que voulez-vous que je fasse?

— N'êtes-vous point le maire, ne pouvez-vous point me procurer de l'emploi au Palais où je travaillais?

— Pourquoi n'y travaillez-vous plus?

— Parce qu'on m'a destitué.

— Pourquoi vous a-t-on destitué?

L'ouvrier ne répondit point.

— Ah! je comprends, reprit L'ANGE VAIN. Je ne puis rien pour vous.

— Mais monsieur, je n'ai pas d'argent et sans moyen d'un gogues? De plus j'ai une nombreuse famille...

— Si vous n'êtes point capable de faire vivre votre famille pourquoi vous êtes-vous donc marié?

Un raisonnement aussi stupide n'exige point de commentaires.

On disait dernièrement que M. Sicotti avait abandonné ses complices et que nécessairement le ministre comme une vieille cuve qui s'ébarouill au soleil allait tomber en balle. Une telle résignation vaudrait bien des étrennes! Cependant il ne faut pas trop s'endormir avec cette pensée car les ministres actuels sont comme les Ancs, i suffit que le public veuille leur résignation pour qu'ils se cramponnent d'avantage leur sièges. Nous sommes bien de ceux qui croient, mais nous sommes encore plus de ceux qui espèrent.

### CORP AUX RATIONS.

A l'avant dernière séance, les édiles décidèrent de remettre à mardi dernier, la considération du rapport du Comité des finances qui recommandait d'envoyer en Angleterre un délégué pour prélever les capitaux nécessaires à la construction du chemin de fer d'Norvi.

La motion de M. Pope qui comportait que les candidats à la mairie fussent présents à l'ouverture de la boîte du scrutin été négative. Un amendement proposé par un polisson du nom de John Hearn qui dans des termes les plus poissards, insulta les partisans de M. Joseph a été agréé de préférence à la motion de M. Pope.

Ont voté pour l'amendement de John Hearn: HEARN, George Hall, Aulette Gingras, (tous quatre réviseurs!) Lemoine Gauvreau, Châteauevert, Saint-Pierre, Munn Burns, Fitzpatrick et Mercier, 12.

Ont voté contre le dit amendement, MM Pope, Conolly, Eudon, Shaw, Rousseau Fortin, Lemieux, McGreavy, Hill, Robertson et Rhéaume, 11.